

# ROBIN GROUPE N

FOIRE AUX QUESTIONS

**TERRASSES DE LA CROISÉE**  
**7125, RUE LUCIEN LAFERTÉ**  
**TROIS-RIVIÈRES**



**DIS TR ICT**  
**55** ESPACE DE VIE

819 519-2242  
**GROUPEROBIN.COM**

# TABLE DES MATIÈRES

|   |   |
|---|---|
| Le quartier .....                             | 3 |
| Le projet et son emplacement .....            | 4 |
| Les logements .....                           | 4 |
| Inclusions, commodités et stationnement ..... | 5 |
| Milieu de vie et règlements .....             | 6 |
| Location et conditions .....                  | 7 |
| Visites et démarches .....                    | 7 |

Nous avons regroupé ici les informations essentielles pour vous aider à mieux comprendre les caractéristiques des logements, les inclusions, le fonctionnement de la location ainsi que le milieu de vie offert aux Terrasses de la Croisée..

Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, notre équipe se fera un plaisir de vous accompagner. Vous pouvez communiquer avec nous par téléphone au **819 519-2242** ou par courriel à [log@grouperobin.com](mailto:log@grouperobin.com).



# VOUS INFORMER, NOTRE PRIORITÉ!

## Un quartier où il fait bon vivre : District 55



Le District 55, c'est un milieu de vie durable, dynamique et sécuritaire. Vous y croiserez une belle mixité de jeunes familles, de professionnels et de retraités, dans une ambiance conviviale où tout le monde se sent chez soi.

### Tout est à proximité

Vivre ici, c'est avoir tout à portée de main à pied, ou à quelques minutes de voiture :



#### Éducation

Écoles primaires, secondaire et garderie



#### Commodités

Épicerie, pharmacies, SAQ, boutiques, banque, restaurants & cafés



#### Services

Clinique médicale, dentiste, coiffeur & clinique vétérinaire



#### Loisirs et plein air

Parc, pistes cyclables et installations sportives



#### Accessibilité

Accès rapide aux autoroutes ainsi qu'au réseau d'autobus de la STTR

## **Le projet et son emplacement**

### **Qu'est-ce que le projet Les Terrasses de la Croisée, 7125 rue Lucien-Laferté?**

Il s'agit d'un tout nouveau projet de condos locatifs signé Groupe Robin. Ce développement propose un milieu de vie moderne, sécuritaire et inspirant, conçu pour s'adapter à votre style de vie.

### **Où est-il situé?**

Le projet est au cœur du District 55, un secteur dynamique en plein essor offrant un accès facile aux services, aux commerces et aux espaces de vie collective, à proximité du pont Laviolette et des autoroutes 40 et 55.

### **Quelle est la clientèle ciblée?**

Le projet a été conçu pour répondre aux besoins d'une clientèle diversifiée : professionnels, couples, familles et personnes actives souhaitant profiter d'un milieu de vie moderne et de qualité.

### **Qui est Groupe Robin?**

Le Groupe Robin est une entreprise familiale québécoise établie depuis plus de 50 ans, reconnue pour la qualité, la durabilité et la vision humaine de ses projets immobiliers. L'entreprise développe, construit et gère des milieux de vie résidentiels, multirésidentiels et commerciaux pensés pour le bien-être des personnes et des communautés. Grâce à son approche à échelle humaine et à son engagement envers la qualité, Groupe Robin crée des projets durables où il fait bon vivre.

## **Les logements**

### **Quels sont les types de logements offerts?**

Le projet propose une variété de logements afin de répondre à différents besoins, notamment des studios lumineux et des appartements 3 ½, 4 ½ et 5 ½ spacieux et fonctionnels.

### **Les logements sont-ils climatisés?**

Oui. Les unités sont équipées d'une thermopompe murale assurant un confort optimal en toute saison.

### **Quelle est la dimension des balcons?**

Les balcons, de 10 pi × 7 pi (environ 3,05 m × 2,13 m), sont aménagés avec une grande porte-patio de 7 pi × 8 pi (environ 2,13 m × 2,44 m) offrant une belle luminosité et un espace extérieur agréable.

### **Peut-on personnaliser ou décorer le logement?**

Oui, vous pouvez agencer votre intérieur (cadres, rideaux et décoration) dans le respect des clauses du bail. Toute modification permanente doit être autorisée. Il n'est pas permis d'installer du papier peint. Toute surface peinte devra être remise en blanc à votre départ.

## **Inclusions, commodités et stationnement**

### **Quelles sont les inclusions?**

Plusieurs inclusions sont prévues afin d'agrémenter votre vie de tous les jours et d'assurer votre confort :

- Stationnement (extérieur pour les lofts et 3 ½, intérieur pour les 4 ½ et 5 ½)
- Chauffage et électricité (pour les lofts seulement)
- Eau chaude et Internet
- Thermopompe pour un confort en toute saison
- Balcon privé
- Accès à un ascenseur

### **Les électroménagers sont-ils inclus?**

De façon générale, les électroménagers ne sont pas fournis dans les appartements. Par exception certains logements de type studios sont meublés partiellement, avec 4 ou 5 électroménagers.

Cette offre s'applique uniquement à certains logements prédéterminés. L'offre peut être modifiée ou retirée sans préavis, des frais supplémentaires peuvent être applicable.

### **Le chauffage et l'électricité sont-ils compris dans le loyer?**

Le chauffage et l'électricité sont à la charge du locataire, sauf pour les studios, ce qui vous permet de contrôler votre consommation. L'eau chaude est toutefois incluse dans le loyer.

### **Quelles sont les commodités?**

Le projet offre plusieurs commodités pensées pour améliorer votre confort et votre qualité de vie au quotidien :

- Garage intérieur
- Ascenseur
- Cour extérieure aménagée avec jardin communautaire, table de ping-pong, terrain de pétanque et espace lounge avec pergola et mobilier
- Espaces de rangement intérieurs additionnels
- Walk-in dans la plupart des unités
- Bornes de recharge pour véhicules électriques
- Supports à vélo

### **Quelles sont les options de stationnement?**

Des stationnements intérieurs et extérieurs sont offerts. Il n'y a toutefois pas de stationnement pour les visiteurs.

### **Y a-t-il des bornes de recharge pour véhicules électriques?**

Oui, des bornes sont disponibles dans le garage et à l'extérieur.

## **Milieu de vie et règlements**

### **Les animaux sont-ils permis?**

Afin de préserver la tranquillité des lieux, les chiens ne sont pas autorisés. Les chats sont toutefois les bienvenus, sous certaines conditions.

### **L'immeuble est-il non-fumeur?**

Oui. Il est interdit de fumer (tabac, cannabis et vapoteuse) dans les logements, sur les balcons, dans l'immeuble et dans les aires communes extérieures.

### **Comment fonctionne le jardin communautaire?**

Au printemps, vous pouvez réserver une parcelle de jardin pour cultiver vos légumes, vos fines herbes ou vos plantes. Un accès à l'eau est prévu à proximité.

### **Comment est gérée la gestion des déchets, du recyclage et du compost?**

Des conteneurs pour les déchets, le recyclage et le compost sont mis à votre disposition à l'entrée du garage. L'absence de chute à déchets permet de maintenir un environnement plus propre et agréable pour tous.

### **L'immeuble est-il accessible aux personnes à mobilité réduite?**

Oui, grâce à la présence d'un ascenseur et d'aménagements facilitant la circulation. Si vous avez des besoins spécifiques, nous vous recommandons de communiquer avec l'équipe de la location.

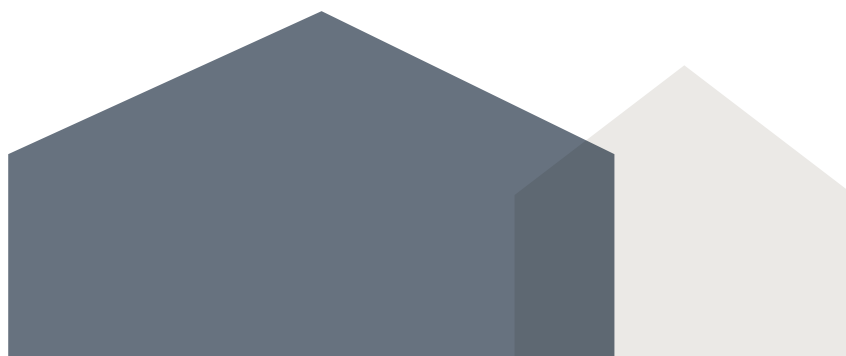
### **Le quartier est-il bien desservi par les transports?**

Oui. Le District 55 propose un accès facile aux grands axes routiers, et un arrêt de transport en commun est situé à proximité du 7125, rue Lucien-Laferté.

### **Que signifie la certification LEED® for Homes?**

Cette certification garantit un bâtiment écoénergétique offrant un air intérieur plus sain, une meilleure isolation et des économies d'énergie.

Le projet est d'ailleurs actuellement en voie d'obtenir la certification LEED® for Homes, témoignant de l'engagement envers des standards élevés en matière de performance environnementale et de qualité de construction.



## Location et conditions

### Quand les logements seront-ils disponibles?

Les logements seront prêts à partir du 1er juillet 2026.

### Quelle est la durée du bail?

Les baux sont généralement d'une durée de 12 mois, conformément aux pratiques courantes au Québec.

### Une enquête de crédit est-elle requise?

Oui. Une vérification de crédit et de références est demandée afin d'assurer une cohabitation harmonieuse entre les résidents.

### Une assurance locataire est-elle obligatoire?

Oui. Une assurance habitation incluant responsabilité civile et biens personnels est exigée.

## Visites et démarches

### Est-il possible de visiter un logement avant de louer?

Oui. Nous tiendrons des visites lorsqu'un logement modèle ou des unités seront disponibles.

En attendant, vous pouvez découvrir nos logements grâce à nos visites virtuelles :

[Visite virtuelle 3 ½](#)

[Visite virtuelle 4 ½](#)

[Visite virtuelle 5 ½](#)

Les détails concernant les visites en personne seront publiés sur les plateformes du projet.



## Dois-je prendre rendez-vous pour obtenir de l'information?

Il est possible de recevoir de l'information sans rendez-vous pendant les heures d'ouverture de notre bureau de location situé au 7100, rue Lucien-Laferté.

Consultez les heures d'ouverture ici : [Bureau de Vente & Location au District 55, Trois-Rivières | Groupe Robin.](#)

Vous pouvez également communiquer avec notre équipe au 819 519-2242.

## Comment soumettre une demande de location?

Vous pouvez communiquer avec l'équipe par téléphone au 819 519-2242 ou par courriel à [log@grouperobin.com](mailto:log@grouperobin.com) afin de déposer votre demande.

## Est-il possible de réserver un logement si je dois vendre ma maison?

Oui. Vous pouvez signer un bail conditionnel à la vente de votre propriété. Cette entente vous permet de réserver votre logement dès maintenant, tout en vous laissant le temps de finaliser la vente de votre maison.

Pour en savoir plus sur le fonctionnement, lisez notre article de blogue : [Bail conditionnel à la vente | Appartements Trois-Rivières | Groupe Robin.](#)



**Vous désirez  
en savoir davantage?  
Visitez le site internet  
du projet**

